

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

75^e année – N°1 – janvier-mars 2025

2025/1

Tout est-il violence ?

Jean-Baptiste Juillard, Sorbonne Université, Paris

La violence n'existe pas

Jacques-Louis Lantoine, lycée La Martinière-Duchère, Lyon

Châtiment, sacrifice, mutilation rituelle

Jordan L'Hostis Le Hir, lycée Notre-Dame, Boulogne-Billancourt

Distinguer le pouvoir politique et la domination
avec Arendt

Emma Augris, ENS de Lyon

« Sur la violence » de Arendt

Marie-Véronique Buntzly, lycée Louis-Armand, Nogent-sur-Marne

La violence comme pureté de la force
chez Simone Weil

Julien Lagalle, université de Caen Normandie

Sartre et la question de la torture

Hervé Vautrelle, lycée Faidherbe, Lille

L'impunité du viol

Elsa Ballanfat, lycée Louis-le-Grand, Paris

LA VIOLENCE

D'un centre aveugle du programme de philosophie

Baptiste Klockenbring, lycée Nikola-Tesla, Dourdan

Du bavardage en classe

Pierre Souq, lycée Ambroise-Brugière, Clermont-Ferrand

LE MÉTIER

Appép 

Association des professeurs de philosophie
de l'enseignement public

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

Directeur de la publication :

Vincent Renault, président de l'Association.

Secrétaires de rédaction :

Blaise Bachofen, Karine Cardinal, Emmanuelle Carlin, Michel Delattre, Pierre-Luc Desjardins, Frédéric Ménager, Sandra Mévrel, Bertrand Nouaillès, Vincent Renault.

Comité de lecture :

Étienne Akamastu, *Lycée Louis-Bascan, Rambouillet*
Blaise Bachofen, *CY Cergy Paris Université*
Christophe Béal, *Lycée Descartes, Tours*
Valérie Bonnet, *Lycée Grand-Air, Arcachon*
Didier Brégeon, *Lycée Cornat, Valognes*
Stéphane Cormier, *Université Bordeaux-Montaigne*
Philippe Danino, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Michel Delattre, *Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*
Pierre-Luc Desjardins, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Frédéric Fauquier, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Catherine Kintzler, *hon. Université de Lille III*
Baptiste Klockenbring, *Lycée Nikola-Tesla, Dourdan*
Jean-Louis Lanher, *hon. Lycée du Parc, Lyon*
Jordan L'Hostis Le Hir, *Lycée Notre-Dame, Boulogne*
Frédéric Ménager, *Lycée Van-Gogh, Ermont*
Sandra Mévrel, *Lycée Jean-Renou, La Réole*
Bertrand Nouaillès, *Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand*
Marc Pavlopoulos, *Lycée Jean-Jaurès, Reims*
Vincent Renault, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Héloïse Salelles, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Gérard Schmitt, *hon. Lycée Chopin, Nancy*
Patricia Touboul, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Patricia Verdeau, *Inspé de Toulouse*
Martine Verlhac, *hon. Lycée Berthollet, Annecy*

Les propositions d'articles, d'une longueur de 30 000 signes maximum, doivent être envoyés à l'adresse revue@appep.net. La ligne éditoriale de la revue et les appels à contribution sont accessibles sur le site de l'association : www.appep.net.

Tarifs :

Le tarif de l'adhésion à l'Association dépend de l'indice de rémunération. L'adhésion comprend l'abonnement à la version électronique de *L'Enseignement philosophique*.

Pour un abonnement à la revue imprimée :

supplément de 25 €

15 € : jusqu'à l'indice 455

20 € : de 455 à 515

25 € : de 515 à 600

30 € : de 600 à 760

35 € : au-delà de 760

30 € : professeurs honoraires.

Le numéro :

15 € + 3 € de frais d'envoi, TTC.

Abonnement sans adhésion à l'association :

49 € pour la France métropolitaine :

64 € pour l'étranger et la France d'outre-mer (46 € + 18 € de frais de port).

Les suppléments de soutien sont reçus avec reconnaissance.

Règlement : tout règlement doit être libellé à l'ordre de l'Association des Professeurs de Philosophie, CCP N° 0760482 S 020.

Toute correspondance relative aux cotisations et aux abonnements doit être adressée à la Trésorière de l'Association :

Valérie Bonnet, 101 boulevard Deganne, 33120 Arcachon

Le Directeur responsable :

Vincent Renault, 4 rue Mourot, 64000 Pau

Maquette et illustration : Gilles Vérant – verant@wanadoo.fr

Réalisation : Atelier 7F – www.atelier7f.com

Impression : Corlet imprimeur

CPPAP : N° 0724 G 84794

ISSN 0986-1653

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025



IMPRIM'VERT®



SOMMAIRE

ÉDITORIAL

- 3 Contre l'idéologie, pour l'esprit philosophique

LA VIOLENCE

- 17 Jean-Baptiste JUILLARD, *Tout est-il violence ? Sur quelques implications problématiques de l'extension du concept de violence*
- 27 Jacques-Louis LANTOINE, *La violence n'existe pas*
- 41 Jordan L'HOSTIS LE HIR, *Châtiment, sacrifice, mutilation rituelle : le rapport au sacré est-il nécessairement violent ?*
- 55 Emma AUGRIS, *Distinguer le pouvoir politique et la domination coercitive avec Hannah Arendt*
- 65 Marie-Véronique BUNTZLY, *Peut-on comprendre la violence ? Une lecture de l'essai « Sur la violence » de Hannah Arendt*
- 77 Julien LAGALLE, *La violence comme pureté de la force chez Simone Weil*
- 89 Hervé VAUTRELLE, *Sartre et la question de la torture*
- 101 Elsa BALLANFAT, *L'impunité du viol : des raisons de la perpétuation d'une violence à ses conséquences sur les victimes*

LE MÉTIER

- 113 Baptiste KLOCKENBRING, *D'un centre aveugle du programme de philosophie*
- 123 Pierre SOUQ, *Du bavardage en classe*

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

- 135 21 février 2025. Communiqué de l'APPEP :
Prompter n'est pas penser

INFORMATIONS

- 141 Livres reçus

APPELS À CONTRIBUTIONS

- 145 Colloque organisé par l'APPEP le 15 novembre 2025
sur la spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie »
- 151 La construction sociale du savoir
- 152 La musique
- 154 L'avenir
- 156 Rubrique « Le métier »

Revue publiée avec le soutien du Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques (EA 4458)



CONTRE L'IDÉOLOGIE, POUR L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE

On se rappelle quel déluge de psittacisme prophétique occupa les années 2010 à propos de l'inévitable péremption de « l'ancien monde » à « l'ère du numérique ». On avait beau expliquer, pratiquant l'exercice marcéaurélien de la description déflationniste, que la numérisation était un système d'archivage et d'exploration d'archives immensément économique et commode, mais qu'aucun fer à repasser ne repasserait jamais numériquement des pantalons numériques ; de telles invitations à mieux penser ce dont on parle n'étaient d'aucun poids contre le pouvoir hypnotique d'un terme servant de crible pour séparer le bon grain avant-gardiste de l'ivraie passéiste. Des collègues avancés annonçaient en salle des professeurs (sinon à la tête de formations) qu'on ne saurait plus donner au mot « enseigner » le sens connu ; les « capsules vidéos » étaient le remède dernier cri ; même des traînards finirent par tâter du diaporama – la magistralité tant décriée avait de beaux jours devant elle...

Les périodes de confinement ont pu faire croire aux rieurs qu'il leur serait donné raison. Les médiations numériques, sans lesquelles la précaution globale n'aurait même pas pu être envisagée dans les modalités qui furent les siennes, et qui par construction y jouèrent à plein leur rôle, ces médiations numériques ont désigné non pas leurs défaillances, mais ce en quoi au contraire elles ne pouvaient même faillir, ne pouvant par nature s'y risquer. On redécouvrait cette strate protoplasmique de la relation pédagogique : elle suppose une communication qui puisse s'appuyer sur la multitude des

signes que la co-présence en un même lieu permet de capter : signes de l'intérêt et de l'inattention, de la fatigue, de la peine à comprendre, de l'oubli, de la sagacité, de l'anticipation ; et tant d'autres signes qui sont les véritables moteurs de la découverte d'un nouvel exemple, d'une reformulation, d'une accélération opportune, d'un meilleur argument, voire, pour le professeur lui-même, d'une compréhension plus authentique de son objet.

C'était compter sans la puissance de l'idéologie. « IA » est aujourd'hui le corps mortel de la loi qui commande l'ajustement séance tenante à la grande marche des choses, le rattrapage du retard toujours déjà trop grand, à la limite de l'irratrapable, la fin des récréations intempestives et de l'endormissement dans les routines, sous peine de mort technologique, scientifique, culturelle, intellectuelle. Là encore, dans le bruit étourdissant de menaces à peine amorties par quelques images de rêve (encore le nouveau monde, les nouvelles chances à saisir, les nouvelles formes de créativité...), il est difficile d'écarter les doctes interrogations sur le sens de la dissertation quand la machine peut en produire à volonté – comme s'il ne s'était jamais agi que de *produire* ou de « générer » des dissertations, comme si la dissertation de philosophie avait jamais été essentiellement autre chose que l'effort de la pensée qui cherche – artificiellement, il est vrai – à s'essayer et même à buter ; il est difficile de résister à une logorrhée omniprésente qui met de son côté les vertus de la « création » (vs la « transmission », puisque la machine sait tant de choses et en outre trie et transmet si parfaitement cet infini). Il est difficile en particulier de le faire sans être accusé de chercher à maintenir la peine dont la machine pourrait nous alléger.

Nous pouvons ici mesurer quelle force constitue l'existence même de notre association et tout le parti qu'il nous faut chercher à en tirer – meilleur hommage à sa courageuse et déjà longue histoire, aux générations de collègues dont l'action se perpétue. En publiant, sous le titre « Prompter n'est pas penser », un texte sur les conséquences concrètes, dans le monde réel de l'enseignement scolaire et universitaire, d'un usage banalisé des applications issues de la recherche en « intelligence artificielle », en inférant de ces difficultés les lignes de réponse qui devraient être celles du ministère et des corps d'inspection¹, le Bureau national s'efforce d'être à la hauteur des possibilités qu'offre l'association. Ce n'est bien sûr qu'une action parmi d'autres à mener ou qui se poursuivent. Je voudrais seulement signaler à cette occasion que c'est en réattirant *en professeurs* l'attention sur les besoins réels *des élèves*, en toute conscience (et en toute *fierté*) de la nécessité de notre métier pour leur formation intellectuelle, éthique et civile, que notre association exerce son pouvoir de dérouter les discours à la fois grégaires, assommants, malveillants et tyranniques, et par là son pouvoir de faire prévaloir l'esprit philosophique, contre la réduction gestionnaire des études au seul statut de prix à payer pour la vie future (la vie professionnelle en tant que vie payante, ce qui de proche en proche réduit toute vie à une peine).

1. Voir ci-dessous, « Prompter n'est pas penser », communiqué de l'Appel du 21 février 2025, p. 135.

Il est essentiel, en ce sens, qu'augmenter la résistance de l'enseignement de la philosophie contre les tendances contraires à l'intérieur de l'institution demeure le fil directeur de notre association. Le colloque sur la spécialité HLP, que l'association organisera le samedi 15 novembre dans les murs de l'École normale supérieure, et auquel chacun est appelé à apporter sa contribution², part à la recherche des solutions, tirées de la pratique concrète de l'enseignement ou de la réflexion concrète à son sujet, à des difficultés qui tiennent pour beaucoup à un manque d'attention ou à un manque d'égards envers les exigences inhérentes à un enseignement de la philosophie. Il ne s'agira pas du procès de la spécialité ; il ne s'agira pas non plus de tenir à l'écart nos collègues de lettres, au contraire conviés. Il s'agit de garantir les conditions d'un apprentissage de la philosophie qui ne s'édulcore pas en expression de sentiments ou en simple histoire des idées, deux voies (apparemment) opposées d'une même démission intellectuelle. À l'heure où l'IGÉSR, au nom de la pluridisciplinarité, emprunte ouvertement le chemin de mise en question de l'expertise disciplinaire des professeurs (expertise qui fait le noyau de leur capacité pédagogique et le fondement de leur autorité³), l'association endosse une responsabilité que les faits rendent sienne, autant que ses statuts.

Notre revue entre dans sa soixante-quinzième année. La numérisation par Persée des livraisons de 1950 à 2007 est toujours en cours. En attendant l'achèvement de ce travail qui sera aussi l'occasion de tirer les riches enseignements de notre histoire associative, je me réjouis de ce nouveau numéro centré sur la notion de violence. Je remercie vivement toutes celles et tous ceux qui ont pris part à sa confection par l'écriture, la lecture, la relecture, le montage et la mise en forme. Grand merci, particulièrement, à Blaise Bachofen qui a assuré la coordination de tout ce travail.

Vincent Renault
Président de l'Appép
24 février 2025

2. Voir ci-dessous, p. 145.

3. *Les enseignements pluridisciplinaires en lycée général, technologique et professionnel*, Rapport à madame la ministre de l'Éducation nationale, n° 23-24_003B, décembre 2024. Consultable en ligne : <https://www.education.gouv.fr/les-enseignements-pluridisciplinaires-au-lycee-general-technologique-et-professionnel-416072>.

LA VIOLENCE

- 11 Blaise BACHOFEN
Présentation du dossier

- 17 Jean-Baptiste JUILLARD
Tout est-il violence ? Sur quelques implications problématiques de l'extension du concept de violence

Le concept de violence connaît aujourd'hui une extension grandissante, tant dans l'usage commun que dans la production théorique. Si cette extension paraît d'abord s'inscrire dans le prolongement d'une pensée critique soucieuse de dévoiler des phénomènes amoindris par une désignation inadéquate, elle amène toutefois à interroger ce qui reste alors de la compréhension du concept. La violence n'est-elle pas confondue avec d'autres concepts ? Si l'on choisit de distinguer plutôt les formes diverses d'un phénomène commun, faut-il les apprécier également sur le plan éthique et politique ? Ces interrogations théoriques sont d'autant plus essentielles s'agissant du concept de violence que celui-ci possède une dimension pratique rendant inévitable la prise en compte des implications concrètes de ces questionnements.

- 27 Jacques-Louis LANTOINE
La violence n'existe pas

Les désaccords quant à la qualification d'actions et de paroles comme « violentes » semblent condamnés à l'aporie, chacun appelant « violence » ce qui n'est pas de son usage. Concept à la fois descriptif et normatif, la violence invite à la dispute par son indétermination comme par sa détermination. Sortir de l'aporie suppose de ne plus voir la dispute comme problème, donc de renoncer à rechercher l'essence absolue de la violence, pour laisser paraître son caractère social. Car la violence n'existe pas en soi ; il faut en parler pour la faire être et reconnaître. L'article s'attache ainsi à mettre en évidence les formes

de violence que les procès de constitution historiques et socio-politiques font advenir, notamment le libre débat démocratique donnant la possibilité à chacun de dire ce qui est pour lui violence, et de faire émerger une conception de la violence *commune* plutôt qu'*objective*, donc de nature sociale et relationnelle.

41 Jordan L'HOSTIS LE HIR

Châtiment, sacrifice, mutilation rituelle : le rapport au sacré est-il nécessairement violent ?

L'article se propose d'étudier des phénomènes religieux que l'on peut considérer comme des mises en œuvre par excellence de la violence. Le châtiment divin, le sacrifice et la mutilation rituelle peuvent spontanément nous faire conclure à une violence essentielle de la religion, donc à une violence que le religieux engendre, favorise, voire justifie. L'article s'efforce toutefois de montrer que la violence investit la sphère du religieux sans lui appartenir essentiellement. L'analyse de l'action régénératrice d'un Dieu, puis d'un culte purificateur, enfin de rites protecteurs, permet de comprendre que, si ces phénomènes religieux sont bien travaillés par la violence, celle-ci s'avère extrinsèque à leur dimension proprement religieuse.

55 Emma AUGRIS

Distinguer le pouvoir politique et la domination coercitive avec Hannah Arendt

Cet article se propose de réfléchir aux implications d'une distinction conceptuelle entre l'exercice du pouvoir politique et l'exercice de la violence, en prenant appui sur le texte « Sur la violence » de Hannah Arendt, afin de montrer dans quelle mesure la proximité de ces deux notions a déterminé la façon dont s'est construit le cadre principal de notre vie politique, celui de l'État-nation. L'hypothèse ouverte par notre propos est que les relations de pouvoir ne sont pas réductibles aux rapports de domination : par conséquent, tenir compte de cette place de la violence dans la politique nous donnerait la possibilité de repenser les bases conceptuelles de la démocratie.

65 Marie-Véronique BUNTZLY

Peut-on comprendre la violence ? Une lecture de l'essai « Sur la violence » de Hannah Arendt

L'essai « Sur la violence » de Hannah Arendt tente de comprendre cette notion, malgré son caractère muet et rétif à la rationalisation. De par son caractère à la fois instrumental et arbitraire, la violence constitue d'abord l'antithèse du pouvoir. Cette définition paradoxale fonde la récusation de toute légitimation de la violence, bien que certaines de ses formes puissent faire l'objet de justifications. La violence ne peut pas même être vue comme un mal nécessaire pour changer le monde ou comme un passage obligé sur le chemin de l'émancipation, car elle ne contient en elle-même rien d'humain ou de créateur.

77 Julien LAGALLE

La violence comme pureté de la force chez Simone Weil

Dans cet article, on cherche à élucider la distinction entre le concept de force et celui de violence à partir de la pensée de Simone Weil, dont le commentaire s'est longtemps intéressé au premier seulement. L'article montre que la violence, comme mode du rapport de l'homme au monde et au bien, c'est-à-dire, dans le vocabulaire de Weil, à Dieu, présente le paradoxe d'appeler au consentement de celui sur qui elle s'applique. La violence apparaît ainsi comme un moyen-terme entre la force et la justice, ce qui permet d'éclairer sous un nouveau jour le problème de la toute-puissance et du libre arbitre, et autorise à penser à nouveaux frais la violence contre soi-même et contre autrui.

89 Hervé VAUTRELLE

Sartre et la question de la torture

Cet article se propose de rassembler les réflexions de Sartre sur la torture, éparpillées dans son œuvre, pour en former une théorie unitaire. Les situations du supplicié et du tortionnaire sont successivement analysées car, malgré leur simultanéité, les enjeux qui les traversent sont évidemment fort distincts. Ainsi, le supplicié est livré à de terribles paradoxes, et le tortionnaire plonge dans des contradictions insolubles. Le paradoxe majeur de la situation de la victime est qu'elle décide de l'arrêt de ses souffrances en renonçant à résister plus longtemps, en passant aux aveux. La tromperie cynique de la torture est que le bourreau se déresponsabilise et fait culpabiliser sa victime à sa place. De plus, le tortionnaire qui tente de déshumaniser sa victime nie sa propre humanité. Ainsi, la torture est pour Sartre une double négation de l'humain.

101 Elsa BALLANFAT

L'impunité du viol : des raisons de la perpétuation d'une violence à ses conséquences sur les victimes

Le viol demeure un crime largement impuni. Les difficultés auxquelles les victimes font face sont de diverses sortes, mais elles se rejoignent dans les représentations erronées que l'on se fait encore du « vrai viol », par opposition à des viols supposément faux, appréhendés comme des relations sexuelles consenties. Mais encore faut-il démontrer que le concept de consentement est problématique. Le viol surprend, faisant passer d'un consentement donné à un consentement vicié, arraché par les circonstances. Les fragilités du concept de consentement révèlent ainsi que les victimes ne se trouvent pas en posture de reconnaître la violence qu'elles ont subie. L'effectivité de la violence sexuelle s'imprime sur les corps et non sur les consciences. Reste alors à pratiquer une phénoménologie de la subjectivité violée afin de mettre en évidence que celle-ci a été abolie, pour penser, à rebours, l'empreinte de la violence.

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Blaise BACHOFEN

Cergy Paris Université

Dans la présentation du précédent dossier, sur « Le sexe » (n° 2024/4), Sandra Mévrel notait la coïncidence entre certaines des thématiques traitées et le procès de Mazan, qui a donné à voir, dans une société que l'on présente parfois comme obsédée par la défense des minorités, par l'égalité entre hommes et femmes, par la critique du patriarcat, la permanence de comportements de domination et de chosification, souvent considérés par ceux qui ont perpétré ces crimes comme anodins ou véniels. Terrifiants exemples de ce que Hannah Arendt nommait la « banalité du mal ».

Il est encore moins besoin de souligner l'impérieuse nécessité, à la fois inactuelle et tristement actuelle, de s'interroger sur la nature et les modalités de manifestation de la violence. Si l'article d'Elsa Ballanfat « L'impunité du viol » est placé à la fin de ce dossier thématique, c'est notamment parce qu'il conclut, et à certains égards clôt, les débats concernant la *réalité* de la violence, interrogée de diverses façons par les contributeurs. Il y a certes des degrés dans la violence et une porosité entre les notions de violence et de force (simple puissance sans but qui agit sans affecter des êtres sensibles, comme la force du vent dans les voiles ou la puissance d'une machine qui se substitue à de pénibles efforts musculaires). Il existe aussi une violence normale ou tolérable et des seuils d'acceptation de la violence. Mais cette relativisation et ces nécessaires nuances apportées à la notion de violence, sur lesquelles on reviendra, ne doivent pas faire perdre de vue que la violence est d'abord ce qui meurtrit, voire détruit, des êtres susceptibles de plaisir et de peine, au premier chef desquels des personnes humaines, toutes égales, sinon dans la sensibilité, du moins dans la *fragilité*, comme le notait si justement Thomas Hobbes¹. Il ne faut pas perdre de vue la proximité étymologique

1. « Si nous considérons des hommes faits, et prenons garde à la fragilité de la structure du corps humain [...] et combien aisé il est au plus faible de tuer l'homme du monde le plus robuste, il ne nous restera point de sujet de nous fier à nos forces, comme si la nature nous avait donné par là quelque supériorité sur les autres. Ceux-là sont égaux, qui peuvent choses égales. Or ceux qui peuvent ce qu'il y a de plus grand et de pire, à savoir ôter la vie, peuvent choses égales. » (Th. Hobbes, *De Cive*, chap. I, § III, trad. S. Sorbière, rééd. Paris – GF-Flammarion, p. 94-95).

entre les termes « viol » et « violence », car on peut, dans une certaine mesure, penser l'un à partir de l'autre : non seulement le viol est une violence, mais la violence peut se définir comme ce qui, de diverses façons, *viole*. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, les mots « violence », « violent », « violer », sont tous dérivés du latin classique « *violare* », lui-même formé sur « *vis* » : « force exercée contre quelqu'un », « assaut, force des armes », « abus de la force pour contraindre quelqu'un à quelque chose » ; « *violare* » signifiant entre autres « endommager », « altérer », « porter atteinte à ce qu'on doit respecter »². La violence concrète qui laisse sans vie ou sans force, qui mutile extérieurement et intérieurement, s'éprouve d'abord dans la souffrance de celles et ceux qui la subissent. Sinistre écho du procès de Mazan, l'ouverture d'une instruction judiciaire, au moment où paraît de dossier, concernant des soupçons de violences physiques et sexuelles subies par des enfants et des adolescents, pendant des décennies, dans un établissement scolaire dans lequel ils auraient dû par excellence être protégés et *élevés* (au sens de faire grandir, de faire croître en force et en liberté), est un des nombreux éléments qui lestent la philosophie du poids d'une immense responsabilité : nommer, identifier, analyser – non pour l'excuser, mais parce que la compréhension est une arme de résistance – l'intolérable. Et si cette violence sournoise reste, dans les zones de paix, exceptionnelle (on peut du moins l'espérer), en tout cas clandestine, honteuse, chaque jour nous rappelle la souffrance des civils et des soldats engagés dans des guerres qui, ouvertement, prenant des allures de luttes au nom de la juste cause, ravagent les corps, les territoires et le droit le plus élémentaire de chaque humain à un asile et à une vie paisible. *Nihil novi sub sole*, certes. Pourtant cette permanence de la violence guerrière, de cette « montée aux extrêmes » de la violence dont on ne connaît jamais par avance le terme³ – cette durée indéfinie de la guerre contribuant à la rendre invivable – a pu il, y a peu, paraître lointaine, effacée, au point qu'un essai a prophétisé, en 2006, une « fin de la guerre ». Le réel a contraint l'auteur à remettre l'ouvrage sur le métier en se demandant en 2023 : « Pourquoi la guerre ? »⁴.

Tout est sérieux dans les questions dont traite la philosophie, sans quoi elle n'en ferait pas ses objets. Mais la violence est une affaire tout particulièrement sérieuse. Les contributions de ce dossier apportent toutes de sérieux et solides éléments pour nous aider à penser la violence. Deux approches *conceptuelles*, de Jean-Baptiste Juillard et de Jacques-Louis Lantoine, interrogent la relative indétermination de la notion. La nécessaire « extension »

2. *Dictionnaire historique de la langue française*, A. Rey (dir.), articles « Violence », « Violent », « Violer », t. 3, Paris, Le Robert, 1998, p. 4079-4081.

3. « La guerre est un acte de violence et il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence. Chacun des adversaires fait la loi à l'autre, d'où résulte une action réciproque qui, en tant que concept, doit aller aux extrêmes. » (Carl von Clausewitz, *De la guerre*, I, 1, § 3, trad. D. Naville, Paris, Minuit, 1992, p. 53).

4. Voir Frédéric Gros, *États de violence : essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard, 2006 et *Pourquoi la guerre ?* Paris, Albin Michel, 2023.

du concept, notamment dans le champ moral et symbolique, ne doit-elle pas trouver des limites (qui sont celles de l'incrimination et donc de la victimisation, car le terme « violence » est presque toujours accusatoire), conditions d'une préservation du caractère opératoire du concept ? Citant Marc Crépon, J.-B. Juillard remarque que « si tout est également violence, “plus rien ne l'est”⁵ ». C'est pourquoi, sans récuser la pertinence de la notion de « violence symbolique », il invite à maintenir l'idée d'une hiérarchie entre les modalités d'actions que l'on qualifie parfois trop rapidement de « violentes », et le droit de débattre de la différence entre ses formes indiscutables et ses formes discutables. J.-L. Lantoin se fonde sur les vertus heuristiques d'une hypothèse nominaliste et sur l'impossibilité d'échapper aux « disputes », à la fois théoriques et pratiques, que suscite la qualification de « violence », par exemple lorsqu'il s'agit d'identifier la limite entre usage normal de la force publique et violence policière. Ce sont selon lui des « cadres d'intelligibilité » différents et un enracinement des élaborations terminologiques dans des processus sociaux-historiques qui expliquent les différences de qualification axiologique. Afin de sortir du relativisme sans recourir à un essentialisme naïf, il plaide pour un travail délibératif, une « mise sur la place publique » de débats sur l'usage légitime ou illégitime de la force, dont la détermination ne doit pas être confisquée par les discours dominants (ou des dominants).

Cette dimension sociale et politique de la violence est approfondie par deux biais. Jordan L'Hostis Le Hir s'interroge sur la validité d'un préjugé que l'on peut associer aux thèses bien connues de René Girard : le rapport au sacré contiendrait une potentialité inhérente de violence, il y aurait une fatalité de la dégradation des croyances et des pratiques religieuses en violence, d'autant plus extrême qu'elle est sanctifiée par un rapport prétendu au surnaturel. L'étude minutieuse de trois cas de figure empruntés à des ordres symboliques fort différents – polythéisme grec, monothéisme chrétien, animisme amérindien – tendent à montrer que la violence s'imisce dans le sacré bien plus qu'elle n'en émane : enquête nuancée et salutaire, à l'heure où un dévoiement de l'idéal laïque peut conduire à un rejet violent, voire insidieusement xénophobe, de toute forme de religion. Emma Augris et Marie-Véronique Buntzly s'appuient quant à elles l'une et l'autre sur l'essai de Hannah Arendt « Sur la violence » pour examiner les complexes rapports entre pouvoir politique et usage de la force. E. Augris montre que l'analyse de la violence par Arendt s'inscrit dans le prolongement de la distinction faite par celle-ci entre pouvoir non-coercitif (« autorité ») et pouvoir coercitif : d'où un rapprochement avec la thèse de Pierre Clastres selon laquelle le pouvoir peut exister sans la contrainte, nous permettant de mettre à distance une conception du pouvoir inséparable de l'appareil de l'État disposant du « monopole de la contrainte ». Non seulement on peut penser le pouvoir sans la contrainte, mais le véritable pouvoir, qui repose sur la liberté et se donne

5. Marc Crépon, *Sept leçons sur la violence*, Paris, Odile Jacob, 2024, p. 12.

pour but l'exercice collectif de la liberté, exclut la contrainte, donc la violence, fût-elle légale. Le risque d'une confusion entre le pouvoir en général et la forme moderne du pouvoir (la souveraineté) est de voir dans la *sécurité* la seule fin de la politique, alors tendanciellement réduite à un rapport de domination. M.-V. Buntzly travaille également l'analyse arendtienne de la violence comme puissance et donc comme simple « instrument ». Même si ce caractère instrumental de la violence politique et la rationalité relative qui la caractérise lorsqu'elle est maîtrisée peuvent donner l'illusion qu'il existe une bonne violence, la philosophe pousse jusqu'à un intéressant point de radicalité la récusation de toute idée de violence légitime, y compris lorsqu'elle est défensive. L'approfondissement de la lecture de Frantz Fanon par Arendt confirmerait, selon M.-V. Buntzly, que l'inversion de la domination par une contre-violence ne peut jamais avoir pour issue l'émancipation.

Julien Lagalle s'appuie sur Simone Weil, qui a tout au long de son œuvre travaillé la question de la violence, décrite dans ses modalités diverses et hétérogènes. Elle comprend sous ce terme notamment la force fabricatrice – l'expérience choisie du travail en usine par Weil a sur ce point éclairé sa réflexion –, mais aussi créatrice – et ce sont alors le platonisme et le christianisme qui permettent de lier l'amour (du bien, du vrai) à une puissance d'action, à une transformation profonde autorisant à parler d'une « violence de la grâce ». Il faudrait opposer non pas la violence à la non-violence, mais la violence non consentie à la violence consentie, la difficulté résidant alors dans l'identification des critères permettant de reconnaître non seulement le véritable consentement, mais de juger de « la qualité » de ce consentement, puisque, à la différence de la force purement physique qui est *quantifiable*, l'effort d'arrachement à soi que requièrent l'amour et la connaissance est uniquement *qualifiable*. Ce sont aussi les affections de l'esprit par l'expérience de la violence infligée et subie qui intéressent Hervé Vautrelle, mais il s'agit alors d'une violence évidemment inqualifiable et injustifiable : la pratique de la torture. Les textes littéraires et philosophiques dans lesquels Sartre décrit la torture permettent de cerner la complexité d'une relation qui tout à la fois nie la liberté et la requiert, puisque la torture n'est pas pure destruction sadique, mais violence infinie (absolue et sans terme), en ce qu'elle use d'un moyen qui contredit son but : obtenir la résignation et la soumission *intérieure*, l'acceptation de la torture par le supplicié.

Cette résignation paradoxale face à une violence non moins déshumanisante, quoique plus « ordinaire », fait l'objet de l'article d'Elsa Ballanfat. L'impunité du viol, parfaitement documentée (« les condamnations demeurent de l'ordre de 1 % quand bien même le nombre de plaintes ne cesse d'augmenter »), s'explique par une ignorance à la fois héritée et cultivée, même par les meilleurs esprits, qui, de bonne ou de mauvaise foi, refusent de voir une absence de consentement dès que les conditions du viol sont ambiguës, non conformes au cliché de l'agression brutale par un inconnu. La domination prend des formes d'autant plus perverses et agit d'autant plus impunément

qu'elle se pare des dehors de la bienveillance et de la familiarité. Mais la difficulté à prendre la mesure du viol et de ses conséquences sur le long terme – il détruit lentement l'estime de soi et la capacité à vivre – tient aussi à l'état de « sidération » qui paralyse la victime au moment de l'agression et la laisse *interdite* : s'interdisant elle-même de résister à l'agresseur, puis, souvent, de le dénoncer.

Il existe sans aucun doute des formes normales, nécessaires, de la violence ou du moins de la coercition – ne serait-ce que sous la forme de la peine, sans laquelle il n'existe pas de punition, et qui est un des recours contre l'impunité. Mais si la violence doit être distinguée de la simple puissance neutre, sans but, si on peut la définir comme *atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un être sensible*, son usage légitime requiert une immense prudence, un sens de la nuance et une intelligence fine de la condition humaine, au rebours de la brutalité des discours pressés, expéditifs, qui saturent le débat public. La violence règne aussi parce que nous (en) parlons violemment.